

43 - Attribution de subvention à l'Association Doubs Nature Environnement pour l'année 2012

Mme l'Adjointe PRESSE, Rapporteur : L'Association Doubs Nature Environnement oeuvre pour la protection de la nature dans le Doubs. Elle intervient sur divers thèmes d'environnement, de développement durable et de biodiversité.

L'activité de l'association consiste principalement à mettre en place des opérations de formation, d'information, de sensibilisation du grand public et des scolaires sur des thématiques environnementales (visites, animations en stands, ateliers pratiques, conférences...). Elle intervient par ailleurs sur divers dossiers environnementaux du Département et est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'Association Doubs Nature Environnement, au titre de l'année 2012, pour ses actions en faveur de la protection de la nature et de l'environnement de Besançon, une subvention d'un montant de 2 460 €.

Le versement de la subvention est conditionné par la contribution active à des actions spécifiques sur le territoire communal de Besançon, en faveur de la biodiversité et au bénéfice de la population (grand public, scolaires...), élaborées en totale concertation avec la Ville. Ces actions trouvent leur cadre dans les parcs et jardins municipaux ou en forêt, à la Petite Ecole dans la Forêt.

En cas d'accord, la dépense de 2 460 € sera imputée sur la ligne de crédits 65.832/6574 CS 34000.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de la subvention.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'octroi de cette subvention.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2012.